

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES PARCOURS DE FORMATION

Objectif général de la formation :

Prendre en compte la question du Handicap dans l'accueil des Personnes handicapées en situation de formation.

Objectif opérationnel :

Etre capable de mettre en œuvre la mission de référent dans le cadre de la démarche qualitative H+.

Public visé : Collaborateurs positionnés sur la mission handicap de la structure

Contenu de la formation :

- | | |
|----------------------|--|
| <u>Jour 1</u> | <ul style="list-style-type: none">▪ Représentations sur le Handicap et la loi du 11 février 2005 (droit à la compensation)▪ Accessibilité de l'Organisme de Formation▪ Contraintes légales et définition de la norme▪ Éléments de cadrage de H+▪ Bénéfices attendus de la démarche qualitative▪ Missions et compétences du référent <hr/> |
| <u>Jour 2</u> | <ul style="list-style-type: none">▪ Accueil des personnes en situation de handicap▪ Diagnostic et solutions▪ Pédagogie adaptée à la situation de handicap▪ Individualisation▪ Mobilisation des adaptations pédagogiques <hr/> |
| <u>Jour 3</u> | <ul style="list-style-type: none">▪ Lien OF/Entreprise▪ Diagnostic et solutions▪ Suivi des parcours - Le tutorat et la formation des tuteurs▪ Préparation au travail de formalisation du plan d'action - Démarche méthodologique▪ Présentation du site Internet ressources www.handiplace.org |

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Travail d'expression des participants par échanges de pratiques, mise en situation et résolution de cas pratiques
Ouverture d'un espace stagiaire sur le site handiplace.org pour mise à disposition des divers supports pédagogiques.

Animateurs de l'action :

- Laurence DUBOIS - Chef de projet CRDI
- Laura ANELLI - Chargée de développement formation CRDI
- Isaline LE MAIRE – Chargée de mission ressources handicap CRDI
- Daniel FRANÇOIS - Consultant spécialisé dans l'accompagnement des équipes pédagogiques sur la prise en compte des situations de handicap dans les parcours de formation.
- Intervention de partenaires dédiés

Durée : 3 jours

Processus d'évaluation de l'action de formation :

A l'issue de la formation, la mesure des acquis de la formation, en fonction des objectifs préalablement définis, s'appréciera dans le cadre d'une projection formalisée du stagiaire, sur ses pratiques professionnelles, avec une première proposition d'un plan d'action d'amélioration continue pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.